

Canne N°1 Blanche

Bulletin trimestriel
Janvier - février - mars 2022



Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° d'agrégation : P207078

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles



ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

TO ACCELERATE YOUR TRANSITION, WE USE OUR LOCAL EXPERTISE TO MAKE A GLOBAL DIFFERENCE.



At **BNP Paribas Securities Services**, we support your global ambitions and sustainable investment strategies. Our experts around the world provide you with the connectivity, technology and local knowledge you need in today's fast-changing world. **Getting to a better future faster, together.** #PositiveBanking



BNP PARIBAS

The bank for a changing world

In the UK, BNP Paribas Securities Services is authorised and regulated by the European Central Bank and the Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Deemed authorised by the Prudential Regulation Authority and with deemed variation of permission. Subject to regulation by the Financial Conduct Authority and limited regulation by the Prudential Regulation Authority. Details of the Temporary Permissions Regime, which allows EEA-based firms to operate in the UK for a limited period while seeking full authorisation, are available on the Financial Conduct Authority's website. BNP Paribas Securities Services London Branch is registered in the UK under number FC023666. UK establishment number: BR006393. UK establishment office address: 10 Harewood Avenue, London NW1 6AA.

Parlez-nous d'abord de vous. Nous parlerons ensuite de votre patrimoine.

Découvrez une banque privée
qui vous comprend pour prendre
les bonnes décisions.

Chez Degroof Petercam, nous connaissons toutes les subtilités des marchés financiers. Quoi de plus normal avec plus de 150 ans d'expérience et des spécialistes dans chaque domaine. Ce que nous ne connaissons pas encore, c'est vous. Vos centres d'intérêt, vos rêves, vos objectifs. Et ça, c'est essentiel. Plus nous vous connaissons, mieux nos spécialistes peuvent vous proposer des solutions adaptées à votre patrimoine. Rencontrons-nous. Venez nous parler de vos projets et de votre patrimoine. Venez nous parler de vous.

Plus d'infos ? Consultez [degroofpetercam.com](https://www.degroofpetercam.com)

Banque privée. Des spécialistes à vos côtés.



PRÉCIEUSE AUTONOMIE

Quand on interroge une personne aveugle ou malvoyante sur ce qu'elle juge le plus compliqué, la réponse est souvent la perte d'autonomie. Se promener, faire les courses, cuisiner, assister à un concert, faire du sport, etc. Ces gestes du quotidien, pourtant banals pour bon nombre d'entre nous, se transforment en véritable parcours du combattant pour les personnes déficientes visuelles. Heureusement, il est possible de (re)conquérir son autonomie moyennant un accompagnement adapté, des aides techniques, des apprentissages mais aussi beaucoup de volonté et de persévérance.

C'est pourquoi la Semaine de La Ligue Braille 2022 est placée sous le signe de « The Independence Day ». Notre campagne annuelle de sensibilisation au handicap visuel souligne l'importance de gagner en autonomie et son impact sur le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. Elle explique comment la Ligue Braille les entraîne sur le chemin d'une vie plus indépendante. Dans le dossier de ce numéro, nous abordons, témoignages à l'appui, quelques moments clés de la vie. Ils illustrent concrètement l'importance et la nécessité de maintenir l'autonomie de la personne en situation de handicap visuel dans toutes les sphères de la vie. Bonne lecture !

Dossier : Semaine de la Ligue Braille 4

- The Independence Day
- Autonomie, indépendance et liberté
- L'autonomie chez l'enfant
- Autonome chez soi
- Dépasser la fracture numérique

Portrait 18

- La passion du jeu

Technologie 20

- This is the voice!

Vos droits 22

- En direct du Service Social

Vie quotidienne 24

- Journée des familles
- Nouvelles du BrailleShop

Emploi 28

- Mesures fédérales pour l'emploi

Loisirs 31

- Des loisirs en présentiel et en virtuel
- Quoi de neuf à la Bibliothèque

Merci 36

- La Visu Box pour les professionnels



THE INDEPENDENCE DAY

Chacun vit des moments déterminants inoubliables. Pensez à votre premier jour d'école, à votre première journée de travail, le jour où vous avez quitté le cocon familial... Comme tout le monde, les personnes aveugles et malvoyantes font l'expérience des premières fois. Pour elles, ces premières signifient souvent un grand pas vers l'indépendance.

Accompagner les personnes aveugles et malvoyantes vers l'autonomie et l'indépendance est l'une des missions de la Ligue Braille. Celle-ci propose gratuitement une offre de services qui vise l'autonomie des personnes avec un handicap visuel, de naissance ou acquis en cours de vie. Placée sous le signe de « The Independence Day », la Semaine de la Ligue Braille 2022 met en lumière l'importance de gagner en autonomie et le chemin que les personnes aveugles et malvoyantes doivent parcourir.

Du 21 mars au 3 avril, la Semaine de la Ligue Braille se déclinera en télévision (Eén, Canvas, La Une et Tipik), en radio (Radio 2, Bel RTL et Vivacité), dans la presse ainsi que sur le web et les réseaux sociaux. Deux spots

TV mettent en scène deux de nos membres à des moments charnières de leur vie : Maarten (8 ans - photo couverture) à l'école qui a participé à notre semaine de répit et André (75 ans - photo ci-dessus) qui grâce aux nouvelles technologies, conserve une vie sociale active. Le matériel de campagne ainsi que les témoignages vidéo de Maarten et André sont à voir et à entendre sur le site web de campagne semaineliguebraille.be et sur les réseaux sociaux.

L'objectif de la Semaine de la Ligue Braille est de souligner qu'il est possible d'être autonome et indépendant avec un handicap visuel, quel que soit l'âge, grâce à un accompagnement adapté et des conseils personnalisés.

A l'occasion de sa campagne annuelle, la Ligue Braille édite un tout nouveau guide intitulé « Une autre façon de voir la vie - Cap sur l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes ».

Celui-ci explique le handicap visuel, regorge de mille et un conseils pour mieux vivre avec le handicap visuel et présente le petit matériel et les aides techniques existants qui améliorent le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. Vous pouvez le télécharger en scannant le QR-code ou demander à le recevoir en version digitale ou



papier. Il vous suffit pour cela d'envoyer un mail à info@braille.be ou de téléphoner au 02 533 33 33.

Le grand public prendra ainsi conscience que ce qui semble banal pour une personne voyante, exige apprentissage, persévérance et détermination pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Sensibiliser le grand public à la malvoyance pour soutenir l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes, telle est aussi une des missions de la Ligue Braille.

Faire en sorte que Maarten et André puissent mener leur vie de manière autonome et indépendante nécessite de nombreuses heures intensives de suivi. Il suffit de penser aux leçons de braille, de canne, d'iPhone, aux visites à domicile pour s'assurer que le foyer soit adapté de manière optimale, etc. La Ligue Braille offre ces conseils gratuitement à tous ses membres. Pour continuer à le faire, la Ligue Braille a besoin de vous. Soutenez la Ligue Braille ! Chaque don, aussi minime soit-il, aide les personnes aveugles et malvoyantes comme Maarten et André à conquérir leur indépendance à tous les âges et dans toutes les sphères de la vie privée ou professionnelle. Faites un don sur le compte BE11 0000 0000 4848 avec la communication « SLB 2022 ». Pour chaque don à partir de 40 €, vous recevrez une attestation fiscale. De tout cœur, MERCI !

En plus de retracer quelques moments clés de conquête de l'indépendance chez l'enfant, le jeune adulte et le senior, et d'épingler les bonnes pratiques pour (re)conquérir l'autonomie, le dossier tente aussi de clarifier les concepts d'autonomie, d'indépendance et de liberté, souvent utilisés indistinctement.

AUTONOMIE, INDÉPENDANCE ET LIBERTÉ

Dans son préambule, la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées reconnaît notamment « l'importance pour les personnes handicapées de leur autonomie et de leur indépendance individuelles, y compris la liberté de faire leurs propres choix » (point n). Ces notions sont reprises dans le premier des principes généraux sur lesquels elle se fonde : « Le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance des personnes » (Art. 3, point a). Le texte ne donne pas de définition de ces termes, mais ils ont été commentés par un comité de l'ONU, sur lequel nous reviendrons.



Les Nations unies

Que recouvrent au juste ces termes d'autonomie, d'indépendance et de liberté, souvent utilisés indistinctement et dont le contenu est susceptible d'évoluer, tout comme la société et le regard qu'elle porte sur le handicap ?

Dans leur acception commune, autonomie est synonyme d'indépendance et de liberté. Toutefois, quand on les utilise dans un champ de connaissance particulier, ils prennent des nuances distinctes. Leur interprétation peut même différer sensiblement selon le champ concerné, par exemple le champ éducatif au sens large, celui du développement personnel ou, en ce qui nous concerne, celui du handicap. Même dans le seul champ du handicap, les définitions peuvent varier d'un auteur à l'autre, signe d'un bouillonnement des idées dans une réflexion sémantique qui est sans doute loin d'être close. Tentons cependant d'y voir un peu plus clair dans le contenu de ces notions tel qu'il ressort de l'usage actuel des professionnels et autorités en charge du handicap.

Autonomie et indépendance

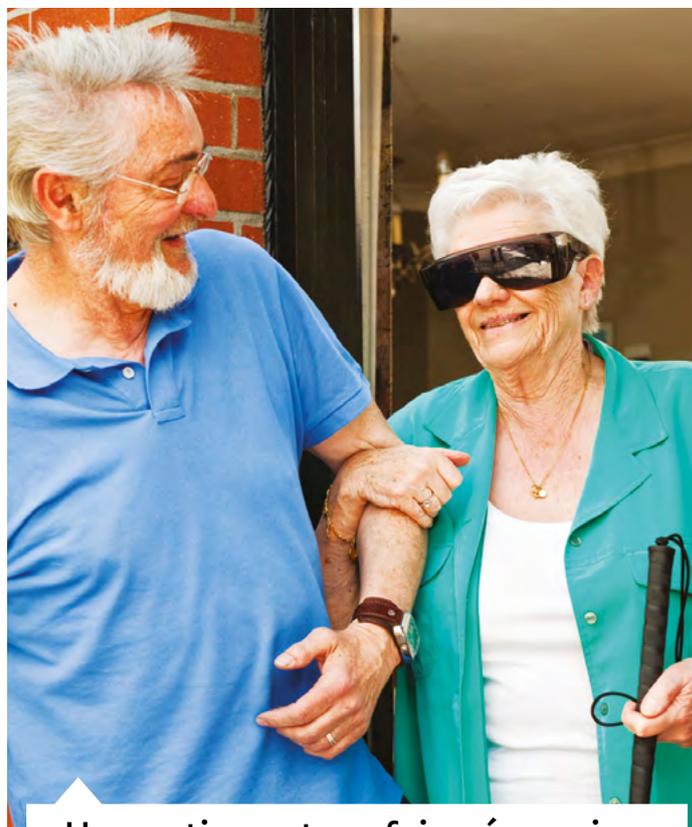
Dans le champ du handicap, comme dans celui des maladies chroniques ou de la gériatrie notamment, la

notion d'autonomie est souvent définie par les professionnels par opposition à la notion de dépendance. La sociologue française Myriam Winance(1) résume ainsi cette opposition : « La personne autonome est celle qui décide et agit seule, sans recours à une aide ; la personne dépendante est celle qui, suite à une maladie ou un accident, n'est plus capable de réaliser les diverses activités de la vie quotidienne (activités physiques, sociales...) sans recourir à une aide » .

Même si ces définitions ne sont pas figées, il y a un relatif consensus qui se dégage au sein des milieux actifs dans le domaine du handicap. Il se fonde notamment sur l'« Observation générale » donnée par le Comité des Nations unies des droits des personnes handicapées, à propos de l'article 19 de la Convention de l'ONU, qui reconnaît le droit à « l'autonomie de vie et à l'inclusion dans la société »(2). On peut y lire :

« Le fait de mener une "vie autonome" ne signifie pas que la personne handicapée vivra en totale autarcie, à distance des autres citoyens. Cette notion correspond plutôt à un modèle social du handicap qui reconnaît que les gens ne sont pas restreints dans leurs

choix par l'une des particularités ou conditions qui leur est propre, mais par l'environnement social et physique dans lequel ils vivent. Dans un environnement favorable, les choses ne sont pas imposées à la personne, mais celle-ci est aidée, tout comme n'importe quelle autre personne, à prendre des décisions en toute indépendance (le cas échéant avec un accompagnement). »
Nous vivons tous dans un environnement où nous dépendons d'interrelations et comme pour tout le monde, l'autonomie de la personne handicapée se construit en s'appuyant sur un réseau de relations multiples, familiales, sociales, institutionnelles, etc.



Un soutien est parfois nécessaire pour assurer l'autonomie d'une personne avec un handicap visuel

Simplement, les personnes handicapées ont besoin, à un moment ou un autre, d'un soutien spécifique pour assurer leur autonomie.

Ce soutien peut prendre la forme, par exemple, de services d'aide personnalisée à domicile ou de services dans des domaines particuliers comme la mobilité, les études, le travail, les loisirs, la parentalité, etc.

L'essentiel, dans l'esprit de la Convention de l'ONU, est de permettre à toute personne en

situation de handicap d'exercer sa liberté de choix : choix du lieu de vie, choix des personnes avec qui elle souhaite vivre, choix de son mode de vie, de ses activités, etc.

Atteindre une telle autonomie nécessite, notamment dans le cas du handicap visuel, un accompagnement et des apprentissages spécifiques pour acquérir une certaine indépendance. Être indépendant, dans ce contexte, ne signifie pas être capable de se passer complètement des autres. Répétons-le, tout être humain vit dans un lien complexe d'interdépendance relative vis-à-vis



La Ligue Braille aide à se déplacer de manière autonome grâce aux cours de locomotion

des autres. L'enjeu de l'indépendance est plutôt de développer des aptitudes à réaliser seul.e les actes concrets de la vie quotidienne : se déplacer, faire sa toilette, s'occuper de ses enfants ou petits-enfants, s'habiller, lire, travailler, se détendre, etc.

Comme le souligne le Comité des Nations unies, la notion d'autonomie reste centrale dans la revendication d'égalité des personnes handicapées : « Le "mouvement pour la vie autonome" exige aujourd'hui que la personne jouisse d'une autonomie individuelle et puisse avoir la maîtrise de sa propre vie, et que l'État offre des services efficaces pour que cette vie s'inscrive dans la société. Il n'existe de réelle autonomie que si, quel que soit le mode de vie choisi, c'est-à-dire [...] au sein de la famille élargie, hors de la famille ou dans tout autre cadre, la personne conserve son indépendance et la maîtrise de sa vie et de ses décisions tout en bénéficiant des aides individualisées requises à cette fin. »(3)

En conclusion, nous pouvons donc résumer ces notions comme suit.

- **Autonomie** : la personne autonome est celle qui est capable de prendre par elle-même toutes les

décisions qui la concernent.

De là découle la **liberté** de faire ses propres choix.

- **Indépendance** : le fait que ces termes soient souvent utilisés de manière interchangeable montre que la sémantique qui les entoure reste un débat ouvert, dépendant du contexte et susceptible d'évoluer à l'avenir.

Sources

(1) Winance (2007) = Winance, Myriam, « Dépendance versus autonomie... de la signification et de l'imprégnation de ces notions dans les pratiques médicosociales », dans Sciences sociales et santé, vol. 25/4, décembre 2007, pp. 83-91.

(2) et (3) Observation générale (2017) = Comité des droits des personnes handicapées - Observation générale n° 5 (2017) sur l'autonomie de vie et l'inclusion dans la société. En ligne sur <http://docstore.ohchr.org>.

(2) : Voir aussi les éclaircissements apportés par Unia sur ce texte : Directives pour l'article 19 de la Convention des Nations unies : autonomie de vie et inclusion dans la société. Bruxelles, Unia, 2020, p. 18.

L'AUTONOMIE CHEZ L'ENFANT

Dès leur naissance, les enfants apprennent chaque jour, pas à pas, à devenir des adultes indépendants et sûrs d'eux. Cela vaut également pour les enfants aveugles et malvoyants. La Ligue Braille les accompagne dès l'âge de 3 ans, en proposant des activités en mode ludique. Au plus jeune au mieux ! Natalie Troonbeeckx, référente « enfant » à la Ligue Braille, nous en dit plus sur la manière dont les enfants gagnent en autonomie.

L'accompagnement de l'enfant suit généralement une demande particulière des parents ou d'un service d'aide externe. Naturellement, le point de vue et les émotions de l'enfant sont ici centraux. Nous commençons toujours par établir un lien de confiance et installer un environnement bienveillant, car c'est la meilleure façon pour apprendre. La première étape des démarches consiste à dresser un portrait complet. L'enfant est-il aveugle ou malvoyant ? La pathologie visuelle est-elle congénitale ? Va-t-elle encore évoluer ? Y a-t-il des pathologies associées, des troubles autres que visuels ? Nous nous intéressons

aussi à l'environnement familial et à la situation scolaire. Ensuite, nous évaluons le degré d'autonomie et nous informons sur les aides auxquelles l'enfant a recours. Bon nombre de questions qui sont donc cruciales pour l'élaboration d'un plan d'actions sur mesure.

Le développement de l'autonomie est un processus qui demande beaucoup d'entraînement et de répétition. Cependant, plus l'enfant grandit, plus il est capable de faire davantage de choses seul. Pour le jeune avec un handicap visuel, il s'agit souvent de trouver un bon équilibre entre se faire aider et le faire soi-même. Les parents doivent aussi jouer un rôle crucial dans l'apprentissage de l'autonomie, en le laissant se débrouiller par lui-même. Ils ont souvent tendance à faire à sa place, même pour les gestes de base. Or, l'enfant doit apprendre à beurrer ses tartines, à mettre du dentifrice sur la brosse à dents, à faire ses lacets, à s'habiller, etc.

Chaque été, la Ligue Braille organise un stage d'autonomie pour des enfants âgés de 6 à 12 ans. Pendant une semaine, les participants exercent les gestes du quotidien dans un cadre ludique et récréatif. En fonction des besoins de chacun, ils répètent inlassablement les gestes de la vie quotidienne :



Les visages heureux des enfants en stage à la mer en 2021

se verser un verre, fermer sa veste... Frustration et fierté dominant. Il faut s'y reprendre des dizaines de fois avant de réussir. Tout le monde sait que nouer ses lacets, par exemple, est quelque chose d'abstrait pour un enfant, et qu'y parvenir n'est pas toujours aisé. Si l'enfant est malvoyant c'est d'autant plus compliqué. Mais que n'est pas sa satisfaction lorsqu'il réussit à maîtriser le geste sans aide. Outre la base telle que manger et boire, s'habiller et se déshabiller, les fermetures Éclair, l'hygiène, etc., les enfants travaillent également le braille, la dactylographie, la mobilité, se rendre au magasin, le développement émotionnel et social et l'utilisation de petites et grandes aides techniques. Bien sûr, acquérir son autonomie ne passe pas que par les choses sérieuses. Jouer avec ses frères, ses sœurs et ses camarades de classe est tout aussi capital pour le développement

de l'enfant. La Ligue Braille propose une ludothèque de plus de 600 jeux de société adaptés. Ceux-ci incluent du braille, des gros caractères, des marquages ou un plateau de jeu en relief pour les rendre accessibles aux partenaires de jeu aveugles et malvoyants. Le BrailleShop, quant à lui, propose un large éventail d'aides techniques et ludiques.

Comme pour les adultes, le parcours vers l'autonomie de l'enfant est une trajectoire individuelle, en corrélation avec ses besoins et ses capacités. Si chacun évolue à sa manière, tous les enfants qui fréquentent la Ligue Braille partagent un point commun : le courage et la ténacité à avancer pour être aussi indépendant que possible.



Les enfants apprennent à nouer leurs lacets avec une aide technique

AUTONOME CHEZ SOI

Quelle belle victoire que de pouvoir enfin habiter seul ! Et c'est d'autant plus délicat d'atteindre pleinement ce but lorsque l'on est une personne déficiente visuelle. En effet, il s'agit de retrouver un bon nombre de repères et de changer quelques habitudes.

Lorsqu'une personne perd la vue et commence à avoir des difficultés à mener ses activités quotidiennes, la recherche de solutions devient indispensable. Dans ce qui suit, nous examinerons les conseils concrets et le soutien offert par les conseillers de la Ligue Braille, pour que les personnes déficientes visuelles puissent (re)vivre de la manière la plus autonome possible. Au BrailleShop, vous trouverez quantité de petit matériel pour faciliter la vie quotidienne. Le personnel de la Ligue Braille vous donnera des conseils adaptés à vos besoins personnels et vous rendra visite à domicile pour vous permettre d'adapter en douceur vos habitudes. Souvent, ce sont les astuces les plus simples qui fonctionnent le mieux !

Adaptations utiles à domicile

Pour les personnes malvoyantes, l'éclairage et les contrastes revêtent

une importance capitale. L'intensité lumineuse idéale dépend bien entendu d'une personne à l'autre. Avec un éclairage adéquat, la quantité d'aides supplémentaires peut déjà être drastiquement réduite. De plus, régler l'éclairage d'une maison est relativement simple dans de nombreux cas. Jouer avec les contrastes est aussi quelque chose d'important : nous verrons évidemment mieux un café noir dans une tasse blanche, une assiette rouge sur une table blanche ou encore un fauteuil sombre le long d'un mur clair. Les couleurs unies sont bien plus faciles à identifier que les couleurs mélangées.

Pour se déplacer en toute sécurité chez soi et s'y retrouver facilement, il est important d'aménager son intérieur avec soin et de donner à chaque objet une place fixe : les clés, le manteau, les verres, la nourriture, les produits d'entretien, etc. Un agencement bien pensé peut également prévenir bien des bosses et blessures. Evitez de laisser les portes et fenêtres ouvertes, glissez toutes les chaises sous la table, ne laissez pas traîner vos affaires, chaussures, sacs dans le couloir et fermez bien tous les tiroirs et placards. Du petit matériel et quelques adaptations se révèlent

aussi bien utiles : des détecteurs de couleur et différents paniers à linge pour trier vos vêtements, des porte-chaussettes pour les maintenir en paires pendant le lavage, des marquages en relief autocollants, des contrastes de couleur... autant d'astuces fûtées qui simplifient les tâches ménagères.

Marquages et points de repère

Afin de manipuler facilement des objets fréquemment utilisés au quotidien tels que de l'électroménager, des marquages en relief et en couleur vous aideront à identifier les différentes positions sur vos appareils. Pensons par exemple au « lavage coton à 40° » du lave-linge, à la fonction grill du four, au bouton marche/arrêt de la cafetière ou à la fonction « 900 W » du four à micro-ondes.

Prendre soin des (petits) enfants

Celles et ceux qui souhaitent avoir des enfants peuvent compter sur de nombreuses aides pour s'y préparer. La Ligue Braille offre des conseils appropriés à la fois avant et après la naissance, afin que tous les bons gestes puissent être maîtrisés pour prendre soin d'un (petit-)enfant en toute sécurité. Par exemple, nos thérapeutes utilisent des mannequins pour montrer comment

effectuer les activités quotidiennes (donner un bain, tenir le bébé, changer les couches...), et ce avant l'accouchement.

Mobilité

Lorsqu'une personne aveugle ou malvoyante déménage, cela signifie également qu'elle aura à nouveau besoin de cours de mobilité dans son quartier. Le chemin du supermarché, de la boulangerie, du pharmacien, du médecin, du travail... doit être réappris. Un thérapeute de la Ligue Braille recherchera avec vous l'itinéraire le plus sûr et le plus efficace à pied ou en transports en commun. Ces itinéraires sont ensuite mis en pratique jusqu'à être maîtrisés.



Une thérapeute de la Ligue Braille donne un cours de locomotion

Bau Pieters (25 ans), membre de la Ligue Braille, raconte son histoire:

« Il y a quatre ans, j'ai eu l'opportunité d'acheter la maison où j'habite actuellement. Je me sentais prête et je suis vraiment heureuse d'avoir franchi cette étape. A présent, j'habite en ville et je peux facilement me déplacer en transports en commun. Depuis que j'ai mon chien-guide, je me sens encore plus confiante pour sortir faire une balade !



Bau en vacances à la mer

Des thérapeutes sont venus me voir pour, par exemple, apposer des marquages en relief sur le micro-ondes et la machine à laver. J'ai également suivi des cours de cuisine à la Ligue Braille, donc maintenant je peux gérer mon ménage de façon autonome.

Mes parents m'ont toujours encouragée à être aussi indépendante que possible, et je leur en suis très reconnaissante. Pour moi, l'indépendance signifie que je peux me débrouiller sans le filet de sécurité que constitue ma famille, que je peux être autonome dans tous les aspects de la vie, que je peux et ose faire les choses par moi-même, que je peux trouver moi-même des solutions lorsqu'un problème survient et que j'ose franchir le pas quand cela est nécessaire.

Mon conseil, c'est que si vous vous sentez prêt à franchir un cap et que vous en avez envie, lancez-vous ! Qui ne tente rien n'a rien ! »

Retrouvez l'histoire complète de Bau sur www.semainedeliguebraille.be.

Une question ? Contactez notre Service d'accompagnement ou notre BrailleShop !

DÉPASSER LA FRACTURE NUMÉRIQUE



L'« Independence Day » de nombreux seniors avec un trouble visuel lié à l'âge est le moment tant attendu où ils arrivent à apprivoiser les nouvelles technologies qui contribuent à rompre leur isolement. Pourtant présente avant la crise sanitaire, la fracture numérique a été encore plus sévèrement vécue pendant la pandémie et les réponses se sont avérées plus urgentes.

L'inclusion numérique en Belgique est à la traîne. Selon le baromètre d'inclusion numérique de la Fondation Roi Baudouin (2020), 40% de la population belge dispose de faibles compétences en nouvelles technologies. La déficience visuelle est un facteur aggravant qui les rend difficilement accessibles.

Depuis le début de la pandémie en 2020, l'intérêt pour ces nouvelles technologies a augmenté de façon exponentielle, aussi chez les personnes aveugles et malvoyantes. Être capable de manipuler un smartphone, une tablette ou un



Une communication Zoom sur un smartphone

ordinateur constitue un atout considérable afin de briser l'isolement, particulièrement en période de crise sanitaire. Un senior déficient visuel peut ainsi continuer d'avoir des contacts avec sa famille, ses enfants, ses petits-enfants, ses amis... sans avoir à se déplacer hors de son environnement sécurisant. En plus de ces avantages d'ordre social, les nouvelles technologies constituent un outil indispensable pour gérer son administration, sa mobilité... ou tout simplement pour avoir une ouverture sur le monde. Aujourd'hui, la Ligue Braille propose des loisirs et autres activités via

le logiciel Zoom, et l'intérêt suscité va toujours croissant. Notre Service d'accompagnement reçoit de nombreuses questions de membres qui souhaitent apprendre à travailler avec un smartphone ou de personnes qui souhaitent mieux maîtriser des applications spécifiques. Flore, thérapeute à la Ligue Braille, nous donne quelques précisions à ce sujet.

L'accompagnement a toujours comme point de départ un besoin spécifique dont un bénéficiaire nous fait part. Cela peut aller à prodiguer des leçons de base pour les personnes qui n'ont jamais manipulé un smartphone ou une tablette, à aborder des questions plus spécifiques comme passer un appel, envoyer un SMS, un e-mail, régler l'alarme, gérer ses contacts, son app bancaire, l'enregistreur vocal, manipuler l'agrandisseur d'écran, utiliser son GPS...

Nous examinons d'abord le profil de la personne en demande. Celle-ci est-elle aveugle et utilisera-t-elle uniquement la voix ? Ou bien est-ce une personne malvoyante et dès lors, les fonctions d'agrandissement sont-elles suffisantes ? Ou autre possibilité, la personne travaillera-t-elle de manière hybride et utilisera-t-elle à la fois la voix et l'agrandissement ? Il est crucial de déterminer cela avant toute chose, afin que l'accompagnement

puisse être réalisé sur mesure. Une fois le profil déterminé et la question analysée, nous commençons à aborder l'accessibilité du téléphone. Chaque smartphone dispose de nombreux paramètres d'accessibilité de base. Pour les personnes qui travaillent entièrement ou partiellement via la voix, nous recommandons un iPhone car la fonctionnalité Voice-Over fonctionne très bien avec cette marque. Pour les personnes malvoyantes pour qui les fonctions d'agrandissement suffisent, le choix entre un iPhone ou un Android importe peu. Ces premières étapes posées, l'accompagnement se poursuit individuellement en fonction des besoins et des connaissances préalables.



La thérapeute Flore en pleine action pendant un cours axé sur l'utilisation d'un iPhone

Voici quelques astuces (paramètres d'accessibilité) pour les lecteurs qui maîtrisent déjà les bases.

Safari Reader : il s'agit d'une option qui vous permet de rendre les pages web plus faciles à lire. Safari est le navigateur web par défaut de l'iPhone. Lorsque vous recherchez un article via Safari, par exemple, il se peut que les pages soient polluées par des images, des publicités et autres textes superflus. En cliquant sur le bouton « Safari Reader » en haut à gauche de la page, le texte est nettoyé de ses éléments gênants et vous pouvez même régler la police, sa taille et le contraste selon vos préférences. C'est très utile pour les personnes malvoyantes pour qui une page surchargée est fastidieuse à lire, ou pour les personnes aveugles dont le lecteur d'écran se met à lire des informations inutiles.

Lecture d'écran : pour celles et ceux qui trouvent fatigant de lire un article de journal dans sa totalité, l'option « lecture d'écran » vous sera utile. En faisant glisser deux doigts comme un « V » de haut en bas sur l'écran, une voix vous lira le contenu. Vous devez d'abord activer cette option dans les paramètres. Pour ce faire, cochez l'option « lecture d'écran » dans les options d'accessibilité. Veuillez noter que s'il y a beaucoup d'images, de boutons inutiles ou de publicités, ceux-ci seront également lus : pour éviter cela, il peut être intéressant d'activer

au préalable Safari Reader lors des recherches sur internet.

Faire lire des mots ou des paragraphes à l'écran : utile si vous souhaitez uniquement faire lire un mot ou un paragraphe à voix haute. Certaines applications sont capables de lire l'écran, mais certains mots sont un peu trop petits pour être lus. Il existe un contrôleur vocal pour cela : un bouton numérique que vous pouvez « attacher » à votre écran. Lorsque vous voulez lire un mot, appuyez d'abord sur le contrôleur vocal 1, 2 ou 3 fois (selon la façon dont vous l'avez configuré dans les paramètres), puis appuyez sur le mot, le paragraphe ou le message texte que vous souhaitez. Comme pour la fonctionnalité précédente, celle-ci s'active dans la rubrique « accessibilité » des paramètres de votre téléphone.

Écouter ce que vous écrivez : pour de nombreuses personnes, les touches du clavier d'un smartphone sont très petites et il peut être difficile de vérifier un texte rédigé par vos soins. D'où l'utilité d'avoir un outil qui prononce ce que vous venez d'écrire. Vous pouvez choisir de faire lire tous les caractères un par un, ou des mots entiers. Comme pour les fonctionnalités précédentes, celle-ci s'active dans la rubrique « accessibilité » des paramètres de votre téléphone.



LA PASSION DU JEU

Jouer aux jeux vidéo avec un handicap visuel : impossible ? Faux ! Sven en est la preuve vivante. Connue dans le monde du gaming sous le nom de BlindWarriorSven, laissons-lui nous ouvrir les portes de son univers et le rôle que joue le jeu vidéo dans sa vie.

Sven, que signifie le gaming pour vous ?

Avant de devenir aveugle, j'étais déjà tout le temps derrière un ordinateur, et en vacances, j'allais souvent en salle d'arcade. Pour moi, c'est un moyen de me détendre et de faire partie de la société. Cela m'a aussi énormément aidé à surmonter ma maladie. Être joueur professionnel aujourd'hui m'amuse et procure aussi des avantages : je voyage, je participe à des tournois, je donne des interviews, etc. Mais au final, tout est une question de plaisir pour moi. Le jour où cela ne m'amusera plus, j'arrêterai.

Quel impact a votre handicap sur votre pratique du jeu vidéo ?

Quand j'avais 6 ans, on m'a diagnostiqué une tumeur qui a

détruit mes nerfs optiques. J'avais peur de ne plus pouvoir jouer à des jeux vidéo, mais heureusement, j'ai découvert qu'il y avait des alternatives pour les aveugles. En me concentrant uniquement sur le son, je peux jouer à des jeux comme Street Fighter et Pokémon. Bien sûr, j'ai souvent connu des déceptions quand certains jeux m'étaient inaccessibles alors que mes amis et ma famille pouvaient y jouer. Mais ceux auxquels je pouvais jouer m'ont procuré beaucoup de plaisir et de distraction au fil des ans.

A quoi jouez-vous le plus ?

J'aime beaucoup l'univers sonore de Street Fighter (ndlr : un jeu de combat dans lequel les joueurs utilisent des attaques spéciales), tout comme le système de jeu, les styles de combat et les différents

personnages. J'aime aussi jouer à d'autres jeux de combat mais Street Fighter a ma préférence. Ce qui est bien, c'est que la victoire ne dépend que de vous. Vous gagnez ou vous perdez la partie en fonction de votre propre niveau de jeu, et pas de facteur aléatoire ou d'erreur de votre partenaire.

Quelles sont les réactions des autres gamers ?

Au début, malheureusement, certains pensaient que je simulais une cécité. Mais depuis qu'ils me voient jouer à Street Fighter avec un bandeau sur les yeux, ils trouvent cela très impressionnant et veulent se mesurer à moi.



Y a-t-il des jeux vidéo entièrement adaptés pour les personnes aveugles ou malvoyantes ?

Non, c'est en effet quelque chose qui doit s'améliorer. Je pense qu'il y a beaucoup de jeux sur le marché qui ont le potentiel pour être accessibles, grâce à de simples

adaptations. Heureusement, les entreprises prennent peu à peu conscience du fait que les joueurs ayant une déficience visuelle existent aussi. J'espère aussi un jour pouvoir travailler avec des développeurs pour rendre les jeux accessibles.

L'été dernier, vous avez participé à notre stage de technologie.

Comment l'avez-vous vécu ?

J'ai été très bien accueilli et je n'hésiterai pas à y retourner. J'ai adoré voir les gens profiter de jeux qui me procurent moi-même autant de plaisir.

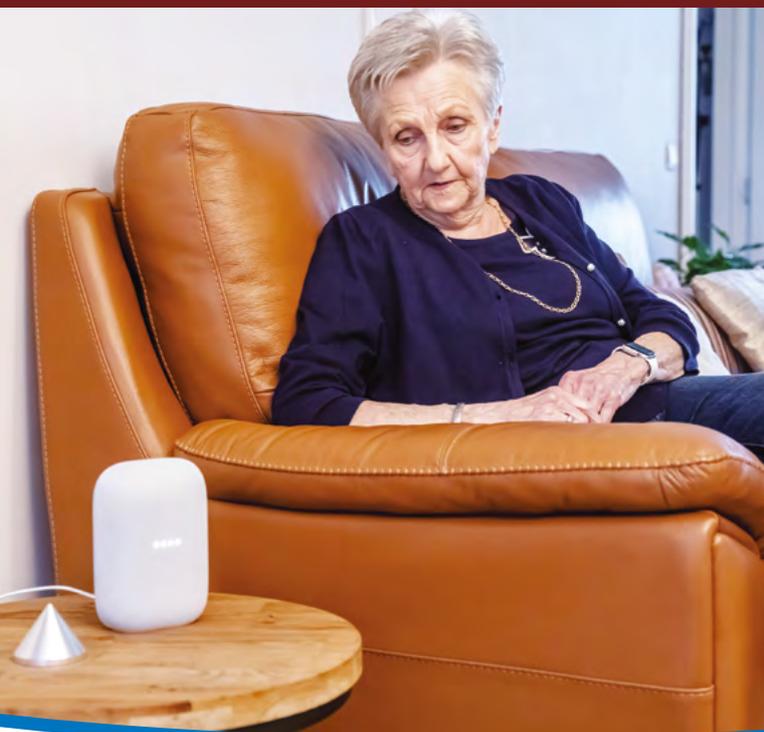


Sven a insufflé beaucoup d'enthousiasme aux participants

Avez-vous un message à faire passer à nos membres ?

Les choses semblent parfois impossibles à accomplir, mais si vous faites toujours de votre mieux et croyez toujours en vos rêves, il y a toujours un moyen pour y arriver. Persévérez !

Si vous souhaitez admirer les talents de Sven, suivez sa chaîne sur Twitch : <https://www.twitch.tv/blindwarriorsven>.



THIS IS THE VOICE!

Gérer son agenda, programmer son réveil, régler son thermostat... Des gestes du quotidien parfois difficiles à poser pour les personnes en situation de handicap visuel. Heureusement, les assistants vocaux sont là pour les aider, et la Ligue Braille pour leur apprendre à les apprivoiser.

Un assistant vocal est un dispositif électronique à qui l'on donne des directives précises par le biais de la voix, sur le principe de « question – réponse » ou encore « action – réaction ».

Concrètement, la plupart des smartphones sur le marché inclut d'origine des assistants vocaux comme Siri et Google. Une fois activés, l'utilisateur pourra, de manière orale, demander l'heure, demander à jouer un morceau de musique, passer un appel téléphonique, lancer un minuteur, envoyer un sms, se rendre sur un site web...

Il existe des dispositifs appelés « Alexa », « Echo Dot » ou encore « Google Nest » (prix d'achat :

entre 30 et 40 € selon les modèles). Il s'agit de petites enceintes connectées qui pourront jouer le même rôle qu'un smartphone, à la différence près qu'il n'y a pas d'écran.



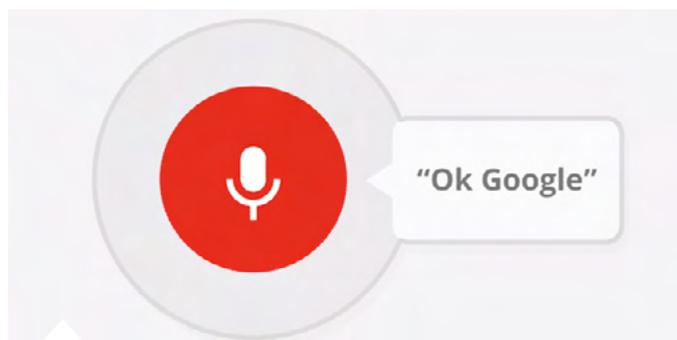
Alexa, donne-moi la recette du bœuf bourguignon !

C'est comme si vous aviez un petit robot parlant à la maison à qui vous pouvez donner toute une série d'ordres et de consignes, comme celles citées plus haut.

Et moyennant l'appariement du dispositif d'assistance vocale avec d'autres objets connectés, il sera alors possible, grâce à la domotique, d'allumer sa télévision, éteindre la lumière, régler le chauffage ou encore programmer son lave-vaisselle. De plus en plus d'objets et d'actions du quotidien sont réalisables via un assistant vocal. Ce n'est qu'une question de temps avant que tout le domicile puisse être équipé de cette technologie : un confort appréciable pour toutes les personnes déficientes visuelles.

Il est nécessaire de préciser quelques détails pratiques, comme le fait qu'une connexion Wi-Fi est indispensable pour bénéficier de cette technologie.

De plus, une connaissance de base de l'utilisation d'un smartphone est requise pour profiter de l'assistance vocale sur ce type d'appareil. Quant aux enceintes comme Alexa, elles nécessitent une configuration préalable avant la première utilisation. Rassurez-vous : c'est très facile. En outre, la Ligue Braille pourra vous guider et vous apprendre comment vous en sortir. Vous pouvez également solliciter une personne voyante de votre entourage pour vous aider.



Il est nécessaire de dire « Ok Google » pour que votre ordre soit pris en compte !

On ne s'adresse pas à un assistant vocal comme à un être humain : les ordres doivent être donnés de manière concise et avec une bonne élocution. On dira par exemple « Allumer lumière » plutôt que « Excusez-moi, serait-il possible d'allumer la lumière, s'il vous plaît ? ». Cela peut faire sourire, mais c'est une précision qui a son importance !

En effet, la configuration de certains assistants vocaux nécessite l'analyse de votre voix ainsi que l'utilisation de certains mots-clés ou d'un lexique spécifique. Il s'agit d'une habitude à prendre rapidement assimilable.

Pour plus d'informations, adressez-vous à notre Service d'Information sur les Adaptations Techniques (SIAT) qui se fera un plaisir de vous guider vers l'assistant vocal qui vous siéra le mieux.



EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL

Droits des personnes handicapées, services sociaux et d'aide à la personne, mobilité, accessibilité... Vous trouverez ici une information condensée et pratique, centrée sur le handicap visuel et les mesures qui ont un impact important sur la vie sociale de nos bénéficiaires.

Mesures énergétiques

En réponse à la hausse des prix de l'énergie de ces derniers mois, le gouvernement fédéral s'est mis d'accord sur un certain nombre de mesures. Il y aura une réduction de la TVA de 21% à 6% sur l'électricité (provisoirement limitée à quatre mois, du 1er mars au 30 juin). Le gaz reste soumis à 21%. En outre, une prime de chauffage de 100 euros sera accordée automatiquement pour tous les ménages belges. Cela vaut également pour les personnes qui bénéficient d'un tarif social. Ce tarif social sera également prolongé jusqu'au 30 juin.

Changement de conditions pour la Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)

Depuis le 8 novembre 2021, certaines

modifications ont été apportées aux règles concernant la Garantie de revenus aux personnes âgées.

- 1) Une fois par an, le Service fédéral des pensions vérifie si les personnes résident effectivement en Belgique. Désormais, cela ne sera plus vérifié pour les personnes de plus de 80 ans.
- 2) Vous pouvez séjourner à l'étranger pour un maximum de 29 jours par année civile, à condition que vous communiquiez à l'avance votre séjour à l'étranger. Depuis novembre, les jours de départ et d'arrivée en Belgique ne sont plus pris en compte et les courts séjours à l'étranger de maximum 2 jours (maximum 1 nuitée) ne sont plus à déclarer.
- 3) Même si ce n'est plus obligatoire, il reste recommandé de déclarer tout séjour en Belgique de plus de 21

jours à une adresse autre que votre résidence principale.

Transport scolaire pour les personnes handicapées

Prochainement, les transports scolaires pour enfants en situation de handicap pourront emprunter les sites propres réservés aux transports en commun. Cela devrait assurer un flux plus rapide. Votée à la Chambre en décembre, la loi entrera en vigueur dès publication au Moniteur belge.

Plus besoin d'attestation papier pour l'application du tarif social pour l'énergie

Une personne en situation de handicap qui perçoit une allocation du SPF Sécurité Sociale a automatiquement droit au tarif social pour le gaz et l'électricité et ne doit pas présenter d'attestation papier. En cas d'insistance de la part de votre fournisseur, toute demande d'attestation doit être dirigée vers le SPF Economie, organisme compétent pour cette matière.

Rectification de l'article Canne Blanche n°4, 2021 : Allocation d'intégration (AI) : le « prix du travail » va baisser

L'information avait été précipitamment reprise du cabinet de la Ministre fédérale Karine Lalieux au sujet du

plafond des revenus autorisés pour l'allocation d'intégration. Toutefois, en attente de différents avis, l'accord n'a pas encore fait l'objet d'une publication au Moniteur belge. Nous vous tiendrons informés.

BRUXELLES

Iriscare - Centre d'Evaluation de l'Autonomie et du Handicap (CEAH)

Depuis cette année, Iriscare a définitivement repris la compétence relative à l'évaluation de la diminution d'autonomie des personnes âgées (+65) et à l'évaluation des affections chez l'enfant (-21) dans la Région de Bruxelles-Capitale. Ce changement n'a aucun impact sur le bénéficiaire.

WALLONIE

Aide pour les inondations

En date du 9 décembre dernier, le Gouvernement Wallon a publié un arrêté concernant les sinistrés touchés par les inondations de juillet 2021, qui, par le passé, avaient bénéficié de l'intervention financière de l'AViQ pour l'acquisition d'aide matérielle (monte-escalier, adaptation de salle de bain, lit médicalisé...).

Cet arrêté autorise les personnes concernées à solliciter une nouvelle intervention de l'AViQ, indépendamment des délais de remplacement habituellement en vigueur, et ce pour cause de force majeure.



NOUVEAUTÉ : LA JOURNÉE DES FAMILLES

La Ligue Braille organisera la première journée des familles le 14 mai prochain. De jeunes déficients visuels de 6 à 18 ans et leur famille pourront dialoguer en toute décontraction, sous le regard de professionnels. Découvertes, échanges et détente au programme !

Pour gagner et conserver leur indépendance, les jeunes aveugles et malvoyants n'ont de cesse d'organiser leur quotidien en fonction de leur pathologie visuelle, en s'adaptant constamment à l'évolution de celle-ci. Combien d'enfants et de familles ne se trouvent-ils pas démunis, voire découragés, face au handicap ? C'est pourquoi la Ligue Braille propose une palette d'activités de loisirs pour rencontrer leurs besoins. Celles-ci leur laissent entrevoir le champ des possibles en menant une vie de jeune de la manière la plus épanouissante et autonome.

Outre les Services sociaux qui gèrent les dossiers de demande d'aide, la Ligue Braille élargit sans cesse les propositions à destination du jeune

public avec un handicap visuel. La Journée des familles est une belle occasion de les découvrir ! Cet événement gratuit se présente comme une journée ludique, de découvertes avec un côté "amusement" mais aussi avec des moments d'échanges, des groupes de parole. Les parents sont souvent demandeurs d'échanger sur des problématiques communes.

Une programmation adaptée

Si le public adulte fréquente de manière régulière les activités culturelles et de loisirs, les jeunes restent en marge, souvent par méconnaissance de l'offre. Pourtant, après une première participation, la plupart d'entre eux deviennent accros. Aller à leur rencontre nous semblait

dès lors indispensable. Et aussi de leur famille qui les suivent au quotidien et se trouvent parfois face à des difficultés. Déjà, nous ouvrons certains stages non résidentiels à la fratrie des enfants déficients visuels. La Journée de familles, dont la première devait se tenir en 2020 dans le cadre du centenaire de la Ligue Braille, a été imaginée par un groupe de travail composé de collaborateurs de différents services de la Ligue Braille : loisirs, bibliothèque, ludothèque, volontariat, service d'accompagnement... et ce, afin de pouvoir rencontrer le plus grand nombre de questionnements. Le public pourra visiter les stands de la Ligue Braille et de ses partenaires et participer aux animations qui ponctureront la journée. L'idée est bien sûr de mettre au programme ce qui intéresse les jeunes. Le Gaming par exemple ou, en matière de musique, nous avons convié deux artistes – Blanche et Funky Fool – qui ne manqueront pas de plaire à notre jeune public. Si la Ligue Braille organisait déjà des rendez-vous thématiques comme le BrailleTech, elle n'avait toutefois jusqu'ici rien développer à destination du jeune public déficient visuel. La Journée des familles permet désormais de combler ce manque.

Des groupes de parole

Des moments de parole seront proposés aux parents et aux adolescents qui manifestent un réel besoin d'échanger et ce, dans un contexte confidentiel. Ils seront organisés dans des espaces séparés, avec des animateurs externes à la Ligue Braille qui ont de l'expérience dans ces thématiques.

"Meet the parents" rassemblera les parents autour de la thématique "Du temps pour tout et pour tous".



Les parents ont la possibilité d'échanger leurs expériences

On y discutera de leur quotidien, des difficultés spécifiques qu'ils rencontrent et de l'autonomisation de l'enfant déficient visuel. Et aussi envisager des pistes d'amélioration : comment faire pour libérer du temps pour eux-mêmes mais aussi pour les frères et sœurs.

"Look & Love" est destiné aux jeunes de 12 à 18 ans. Le thème : image de soi et relations avec les autres. On y parlera de choses davantage

réservées aux adolescents comme la vie affective ou la découverte de la sexualité. Ce sont des sujets dont ils peuvent difficilement parler, qui ne sont parfois pas du tout évacués.

Quelques informations pratiques

Un bar et une restauration sur place vous permettront de vous désaltérer et vous restaurer à prix démocratique. Pour des raisons organisationnelles, l'accès à la Journée des familles se fait sur inscription préalable via le formulaire d'inscription en ligne sur braille.be. Cet événement est ouvert à toutes les familles avec un enfant en situation de handicap visuel, membres et non membres de la Ligue Braille. Les familles membres de la Ligue Braille recevront quant à elles une invitation par poste.

Consultez notre site web et suivez-nous sur Facebook pour en savoir davantage.

Adresse : La Tricoterie, rue Théodore Verhaeghen 158 à 1060 Bruxelles. L'endroit est situé non loin de La Ligue Braille et donc proche de la Gare du Midi.

Au plaisir de retrouver nos jeunes membres et leurs familles !

Programme de la journée

Divers stands vous accueilleront :

- Un stand de la bibliothèque présentera l'offre jeunesse.
- La ludothèque proposera des jeux adaptés.
- Du bricolage avec un atelier au départ de matériaux recyclés.
- Un stand de nouvelles technologies avec des animations de Gaming et la découverte d'applications via l'Iphone.
- Le stand "Look and Love" pour les adolescents consacré à l'image de soi, à l'éducation à la vie affective et sexuelle.
- Du sport, avec entre autres une "showdown-table" (tennis de table adapté).

Autres animations :

- 10h30: Saïd Gharbi, artiste aveugle, invite tout jeune amateur à la danse contemporaine.
- 11h30 : Boomwhackers, tubes de différentes couleurs et longueurs produisant une note précise.
- 15h00 : une animation ouvrira "la Malle à Histoires".

Musique :

16h30 : Blanche, révélée à The Voice Belgique et arrivée à la 4ème place du Concours Eurovision de la chanson 2017. Ensuite, un DJ set de Funky Fool, jeune artiste de la scène électro belge.

A noter dans votre agenda : La Ligue Braille sera présente à Namur, du 5 au 7 mai, à Autonomies, le salon qui rassemble l'offre la plus complète de produits et de services répondant aux besoins des personnes en perte de mobilité ou en situation de handicap. Vous êtes tous les bienvenus.

Plus d'infos : www.autonomies.be.

NOUVELLES DU BRAILLESHOP

Au BrailleShop, nous vous aidons à maintenir votre qualité de vie et à mener vos activités en toute indépendance. En fonction de votre situation, de vos besoins et de vos attentes, nous vous conseillons sur près de 500 aides techniques pratiques qui vous permettront d'être plus autonome dans tous les aspects de la vie quotidienne :

- Se déplacer avec des cannes d'appui, d'identification ou de locomotion, et d'autres articles pour signaler une déficience visuelle.
- Garder la notion du temps avec notre gamme de montres : aux grands chiffres, en braille ou parlantes.
- Communiquer avec des téléphones (mobiles) adaptés, des claviers de PC adéquats, des guides d'écriture, etc.
- Étudier avec des aides pour lire, dessiner et compter.
- Surveiller sa santé à l'aide d'aides médicales telles que des tensiomètres, des thermomètres

- médicaux, des balances ou des boîtes de médicaments.
- Faire le ménage, cuisiner, économiser de l'argent, soigner son apparence et ses vêtements, bricoler, enregistrer des messages audio à réécouter plus tard...
- Une vie sociale et des loisirs de qualité grâce à des articles de sport et des jeux adaptés.

En bref, nous offrons tous les éléments nécessaires pour que vous soyez indépendant et à l'aise, pour rompre l'isolement et participer à la vie en société. Parfois, bien sûr, la clé de l'indépendance réside dans votre propre créativité et ingéniosité, en utilisant de simples petits objets tels que des marqueurs, des indicateurs de son et de temps de cuisson, des porte-chaussettes...

Le BrailleShop reste disponible sur rendez-vous à Bruxelles les mardi, mercredi et jeudi, et par téléphone du lundi au jeudi (10h-12h et 13h30-16h). Pour obtenir les dernières nouvelles sur notre fonctionnement, nos activités, les articles disponibles et les prix, rendez-vous sur notre site : www.braille.be/brailleshop.



De gauche à droite : une montre en braille, un tensiomètre parlant, un stylo à étiqueter et un Scrabble adapté



MESURES FÉDÉRALES POUR L'EMPLOI

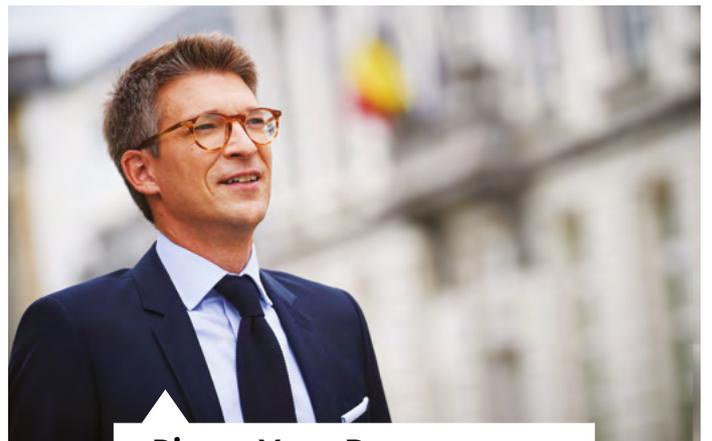
Le plan d'action fédéral Handicap, analysé dans le dossier de notre précédent numéro, vise aussi à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Le point avec les ministres de l'emploi et de la fonction publique.

Le travail et l'emploi constituent un des axes les plus consistants du plan d'action mis en œuvre par la ministre Karine Lalieux, en charge des Personnes handicapées. Même si l'emploi et la formation relèvent des Régions et Communautés, le gouvernement fédéral a encore d'importants leviers en mains pour faire bouger les lignes.

Pour en savoir plus, nous avons interrogé Pierre-Yves Dermagne, ministre de l'Économie et du Travail, et Petra De Sutter, ministre de la Fonction publique.

Monsieur Dermagne, les personnes en situation de handicap ont droit à des aménagements raisonnables destinés à favoriser un

environnement de travail inclusif. Sur le terrain, toutefois, elles ont beaucoup de mal à faire respecter ce droit. Concrètement, que comptez-vous faire pour y remédier ?



Pierre-Yves Dermagne

« Mon objectif capital est de parvenir à façonner un monde du travail plus inclusif. Je souhaite non seulement parvenir à harmoniser

au mieux nos vies privées et professionnelles mais aussi réduire les discriminations.

Concernant cette lutte, je ne reste pas les bras croisés. Je travaille à rendre plus efficace les tests de discriminations. Un travailleur en situation de handicap dont la candidature se retrouvera écartée pourra s'adresser à l'inspection du travail. Cette dernière investiguera afin de vérifier si l'employeur discrimine ou non les personnes en situation de handicap.

Je souhaite également développer un monitoring sectoriel de la diversité. Diverses données statistiques indiqueront notamment le taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap dans tel ou tel secteur. Des secteurs seront donc invités à faire des propositions afin de faciliter une mise à l'emploi de toutes et tous.

Enfin, je cherche aussi à rendre plus visibles ces plans d'actions positives, qui permettent à une entreprise ou un secteur de prendre des mesures spécifiques à l'égard d'un groupe "défavorisé" sur le marché de l'emploi. Il peut s'agir par exemple d'une campagne de recrutement réservée pour certains groupes-cibles ou d'une assistance dans le

cadre de procédures de recrutement. En ce qui concerne les outils pour une meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle, j'ai augmenté la durée pour le congé d'aidant-proche. Le travailleur qui aide un proche peut dorénavant prendre jusqu'à trois mois de congé à temps plein ou jusqu'à six mois s'il réduit ses prestations à 4/5e ou mi-temps. »

Madame De Sutter, le taux de participation des personnes handicapées au sein de l'administration fédérale n'est que de 1,22% (en 2021). Le plan d'action fédéral en faveur des personnes en situation de handicap veut faire passer ce chiffre à 3%. Quelles mesures allez-vous prendre pour y parvenir ?

« En tant que ministre de la Fonction publique, je veux jouer un rôle actif dans la réalisation de cet objectif. Avec le comité d'orientation pour le recrutement des personnes en situation de handicap, je travaille donc à un certain nombre d'actions concrètes pour rendre le système actuel plus efficace.

Par exemple, j'ai déjà libéré un budget pour rendre le télétravail plus accessible aux personnes en situation de handicap. Un bureau

adapté, un clavier pour les personnes malvoyantes ou un logiciel de sous-titrage peuvent apporter un soutien au télétravail. En outre, avec mes collègues Lalieux et Schlitz (ndlr.: Sarah Schlitz, secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité), j'investis dans un guide de planification pour les réunions inclusives (en ligne).

La politique de recrutement peut également être améliorée. Afin de maximiser les chances d'être embauché, des « ajustements raisonnables » peuvent être apportés aux procédures de sélection. Pensez par exemple à du temps supplémentaire ou à des PC équipés



Petra De Sutter

d'un logiciel de lecture ou d'un affichage en braille.

Afin d'optimiser la démarche, un groupe de réflexion a également été mis en place, au sein duquel nous dialoguons avec des experts. Pour ce groupe de réflexion, nous recherchons toujours des collaborateurs aveugles ou malvoyants qui travaillent à l'administration fédérale. Si vous êtes intéressé d'y participer, vous pouvez envoyer un e-mail à info@desutter.fed.be. »

Nouvelles formations au CFP de la Ligue Braille

Permettre aux personnes aveugles ou malvoyantes de trouver ou de maintenir un emploi est l'un des chevaux de bataille de la Ligue Braille. Le Centre de Formation Professionnelle (CFP) propose des formations adaptées et accessibles, et lance même en 2022 de tout nouveaux programmes : formations modulables et programmes sur mesure sont au menu. Plus d'infos dans notre prochain numéro ! Curieux d'en savoir davantage sans attendre ? Contactez Aurore Gerland (aurore.gerland@braille.be / 02 533 33 80) ou Christelle Magniette (christelle.magniette@braille.be / 02 533 33 83).



DES LOISIRS EN PRÉSENTIEL ET EN VIRTUEL

L'offre de loisirs proposée par la Ligue Braille ne s'est pas arrêtée mais s'est réinventée pendant et suite aux confinements. Elle continue dans le respect des règles sanitaires en poursuivant des activités hybrides, dédoublées en présentiel et en virtuel.

Jusqu'en mars 2020, les loisirs en présentiel étaient la règle. Personne alors n'imaginait devoir développer des alternatives. Parfois, une crise peut être l'occasion d'explorer et de proposer de nouveaux moyens de communication et de partage. Nos animateurs ont mis en place quelque chose de précieux car cette formule hybride étant neuve, elle n'était pas toujours facile à organiser. Ce fut comme un nouveau métier pour eux. Ces activités hybrides se maintiennent car il a été constaté que les activités virtuelles attirent un public qui ne franchirait pas la porte des antennes pour des activités en présentiel. La peur de la pandémie est toujours bien présente et nous nous trouvons aussi face à des personnes souvent à mobilité réduite

qui préfèrent dès lors le confort de leur quotidien chez eux. Ces activités virtuelles concernent bien des domaines. D'une simple papote à l'occasion d'un Café Braille, à la vision chez soi d'un programme culturel ou d'un cours de cuisine, en passant par des formations numériques et autres....

Des rendez-vous rassembleurs hebdomadaires

Les Clubs Braille fréquentés par les bénéficiaires depuis des années ont évolué en Café Braille. Les Clubs Braille offrent la possibilité aux personnes aveugles ou malvoyantes de rencontrer des personnes comprenant leur déficience et partageant des expériences similaires. Ils sont l'occasion pour eux de

se retrouver, de discuter et de participer à une activité.

Autrefois, on pouvait y accueillir jusqu'à 15 bénéficiaires encadrés de 5 volontaires. Actuellement, il est possible de les ouvrir à un nombre réduit de personnes. D'où la nécessité de proposer une alternative virtuelle car ces rendez-vous hebdomadaires ont vraiment un rôle social de rassemblement.



Pour certaines activités, nous proposons une alternative virtuelle ou une formule hybride

Le retour des excursions et ... un voyage !

Entre les deux confinements, des balades contées étaient proposées dans les parcs à des groupes réduits. Le concept se maintient et les excursions reprennent également au printemps. Ce sont des initiatives où les bénéficiaires prennent ensemble les transports en commun, visitent un musée en matinée, partagent un moment au restaurant, et profitent

d'une autre activité dans l'après-midi. Ceci est aussi important en terme d'autonomie car les participants sont invités à prendre les transports en commun vers un lieu de visite. Un moment essentiel pour sortir de la routine du quotidien chez soi.

A noter aussi : un voyage en Drôme provençale du 19 au 25 septembre 2022. Son titre accrocheur "Au fil du Rhône" convie à un magnifique séjour dans le Château de Collonges au coeur de la Drôme des collines. Au départ de ce lieu de villégiature de prestige (labellisé "Tourisme et handicap"), nous partirons à la découverte de l'artisanat gastronomique de la région ainsi que de son patrimoine historique et culturel. Chaque bénéficiaire doit être obligatoirement accompagné d'une personne mobile et voyante. Les départs sont prévus à partir de Bruxelles, Charleroi et Liège. Inscription : bib@braille.be. N'oubliez pas de signaler si vous êtes vegan, végétarien, végétalien ou autre. Date limite d'inscription : le 30 juin.

Les enfants et familles

Le samedi 14 mai 2022 aura lieu la première "Journée des familles" à La Tricoterie à Saint-Gilles. Différents stands, animations, rencontres proposeront des thématiques particulières. Vous trouverez

davantage d'informations à ce sujet en page 24.

Les stages pour enfants reprennent, comme autrefois, pendant les vacances de Carnaval, de Pâques et de la Toussaint.

Les stages pour les 6-12 ans à la mer en été s'apparentent aux stages classiques pour les enfants voyants : profiter de la plage, cuistax, canoë... Si ce n'est que l'accent y est mis sur l'autonomie. Les activités répondent au besoin de l'accessibilité : apprendre à nouer ses chaussettes, à remplir son propre verre, à manger avec des couverts...



Profiter de la plage durant le stage à la mer

Les 6-16 ans se retrouveront aussi du 8 au 12 août à la Ferme pédagogique du Fagotin à Stoumont où au travers de jeux sensoriels, ils pourront découvrir les habitudes et soins des animaux de la ferme.

Cet été également, un stage urbain est prévu du 25 au 29 juillet à Bruxelles pour les adolescents et jeunes adultes de 16-20 ans. Rendez-vous pour une semaine à l'Auberge de jeunesse Jacques Brel avec au programme des activités variées : visite du Musée des égouts, promenade Street art, Escape Game et Koezio, ateliers d'autonomie à la Ligue Braille, rencontre avec un jobcoach, atelier culinaire avec courses comprises "Je réalise mon premier menu de A à Z", sortie festive nocturne, sortie culturelle nocturne... Toutes ces informations sont rassemblées dans une brochure que vous pouvez vous procurer sur simple demande à loisirs@braille.be.

La vie en 2.0 et en live

L'activité qui remporte le plus de succès est le club numérique virtuel. Un exemple : il y a eu 25 inscrits en décembre 2021. Il se complète actuellement d'un club en présentiel. L'avantage de celui-ci est que l'animateur peut faire prendre en main le téléphone du bénéficiaire et le guider concrètement. Le mode virtuel fait plutôt l'état des lieux des nouveautés numériques.

Nos animations culturelles comme l'accueil de conférenciers, musiciens... se font aussi pour un nombre limité de personnes en présentiel. Elles sont dès

lors retransmises en direct via la chaîne Youtube de la Ligue Braille. D'autres activités hybrides, comme les clubs de lecture, les "Rencarts" proposés par la bibliothèque, les tables de discussion en anglais.... se font via Zoom, avec possibilité dès lors d'interaction. Et cela permet d'augmenter l'auditoire. C'est une belle opportunité d'avoir quelques fois par mois une animation culturelle chez soi, en simple spectateur. Ou culinaire! Les ateliers "La bonne fourchette", organisés initialement à Bruxelles, offrent l'occasion de cuisiner ensemble et de partager ensuite le repas concocté. Pendant les confinements, l'animateur a accueilli les participants dans sa cuisine personnelle mais virtuellement. Actuellement, cette activité a repris en présentiel 1 fois par mois mais les gens apprécient toujours ce moment de cuisine chez notre animateur, formule



Notre chef Marc prépare toujours quelque chose de savoureux pendant les ateliers « La bonne fourchette »

qui s'approche un peu de ce que l'on nous présente à la télé.

Signalons encore les séances mensuelles à Bruxelles de cinéma en audio-description suivies d'une discussion autour d'un bol de soupe, les "ciné-soupe", accessibles pour le moment à une jauge réduite. Et un thé dansant sera organisé en novembre 2022, avec une scène et un orchestre. L'activité ayant lieu au siège de Bruxelles, elle pourra toutefois rassembler tous les amateurs vu la proximité de la gare du midi, une nouvelle façon d'afficher son autonomie. Bien évidemment en fonction des mesures sanitaires. L'idée a fait son chemin : la Ligue Braille n'abandonnera pas le virtuel aux côtés du présentiel.

Télé et accessibilité

Vous aimez la télé mais ne savez pas toujours si une audiodescription existe ni comment l'activer ? Avec la collaboration du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CAS), la RTBF et des opérateurs/distributeurs rencontreront le public déficient visuel pour informer et échanger sur l'accessibilité des programmes. Cet atelier se tiendra au siège bruxellois de la Ligue Braille le vendredi 22 avril à 14 h (sous réserve de confirmation et de l'évolution de la situation sanitaire). Intéressé-e ? Contacter la bib (02 533 32 40 ou bib@braille.be).

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Top 5 des livres audio :

La disparue de l'Île Monsin d'Armel Job (35374)

Hiver 2011. Deux petites filles se noient dans la Meuse. La plus jeune est tombée à l'eau et sa sœur, qui pourtant ne savait pas nager, a tenté de la sauver. Quelques jours plus tard, un pompier de Liège perd la vie en cherchant les corps.

Premier sang d'Amélie Nothomb (35726)

Sous la forme d'un conte, Amélie Nothomb raconte la vie de Patrick, son père, doux enfant angélique qui, jeune adulte, devra se confronter à la mort.

1991 de Franck Thilliez (35204)

En 1991, quand Franck Sharko, tout juste sorti de l'école des inspecteurs, débarque au 36 quai des Orfèvres, il est chargé de reprendre l'affaire des Disparues du Sud parisien.

L'illusion de Maxime Chattam (34511)

Bienvenue à Val Quarios, petite station de ski familiale qui ferme ses portes l'été. Ne reste alors qu'une douzaine de saisonniers au milieu de bâtiments déserts. Hugo vient à

peine d'arriver, mais, déjà, quelque chose l'inquiète.

La Datcha d'Agnès Martin-Lugand (35072)

L'homme venait de me déposer dans un décor de rêve, dont je n'aurais même pas soupçonné l'existence. Je ne tiendrais pas deux jours, je n'étais pas à ma place.

QUOI DE NEUF À LA LUDOTHÈQUE ?



Mémotager (M21014) est un memory sous forme de petit potager en bois qui invite les joueurs à récolter deux légumes identiques à la suite.



Inventez vos propres règles avec **Colourful harmonies (M21053)** et laissez parler votre imagination. Vous pouvez réaliser vos propres constructions ou même vos propres jeux.



Peg domino (M21019) développe chez l'enfant les compétences d'ordre et de correspondance des couleurs/textures ainsi que le perfectionnement de la motricité fine.

D'autres envies ludiques ? Demandez la nouvelle liste complète des jeux au 02 533 32 40 ou par mail : bib@braille.be



LA VISU BOX POUR LES PROFESSIONNELLS

En 2009, la Ligue Braille lançait la Braille Box, mallette pédagogique à destination des enfants du primaire pour les sensibiliser à la déficience visuelle et à l'écriture braille. En 2022, suite à plusieurs demandes des professionnels, voici la Visu Box.

La Visu Box se fonde sur les mêmes objectifs que la Braille Box. Celle-ci avait été imaginée pour sensibiliser les adultes de demain au monde du handicap visuel. En 2009, à l'occasion du Bicentenaire de la naissance de Louis Braille, la Ligue Braille avait lancé une campagne de sensibilisation sur ce que représente la malvoyance et la cécité.

Le monde enseignant avait perçu la nécessité d'en parler aux élèves. Ainsi était née cette mallette pédagogique qui a pour fil rouge la journée d'une petite fille atteinte de déficience visuelle. Elle présente le matériel adapté pour vivre en toute autonomie : canne blanche, montre en relief, détecteur de niveau, latte graduée, machine braille...

La valise inclut aussi des lunettes simulant différentes pathologies qui permettent aux enfants de se mettre en situation. Le tout accompagné d'un solide dossier pédagogique.

Demande du milieu professionnel

Ultérieurement, la Ligue Braille a reçu plusieurs demandes de professionnels en contact avec des personnes présentant des déficiences visuelles : maisons de repos, écoles d'ergothérapeutes, aides familiales... Un groupe de travail rassemblant différents collègues de terrain a alors été mis sur pied pour concevoir un outil adapté à ce nouveau public.

La Visu Box se décline

Le contenu de la Visu Box est pensé en lien avec les différents besoins

des professionnels. Le matériel didactique est adapté au public visé. On y retrouve les 3 types de canne blanche, un réveil parlant, du matériel d'écriture, 2 jeux adaptés, du matériel de santé tel qu'une boîte à médicaments... Le dossier pédagogique qui est conçu pour de (futurs) professionnels est aussi plus riche.

Il est articulé autour de thématiques comme la mobilité, prendre soin de soi et sa santé, le quotidien à la maison et au travail, la communication et l'administration... Pour chaque thème, on s'attarde sur l'impact social de la pathologie visuelle, propose différents exercices de mise en situation et présente les aides existantes.

La Visu Box décrit dix pathologies visuelles les plus fréquentes, lunettes de simulation à l'appui, là où la Braille Box se limitait aux trois principales compréhensibles pour un jeune public.

Evidemment, la Visu Box ne fait pas l'impasse sur les technologies qui soutiennent l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes. A titre d'exemple, l'Iphone dispose d'un système vocal qui permet de vocaliser ce qu'il y a sur l'écran : le voice-over.

Participation financière et intellectuelle

La réalisation de ce nouvel outil d'information et de sensibilisation a été soutenue financièrement par Veolia, entreprise active dans la transformation écologique qui compte effectivement plusieurs collaborateurs déficients visuels parmi son personnel.

Le deuxième coup de pouce est venu d'un groupe d'étudiants de master en santé publique à l'ULB qui consacrent leur mémoire à la déficience visuelle : Noura Chbaklo, Morgane Guyomarch et Julien Pot ont aidé à la (re)formulation de certains aspects du dossier pédagogique.



Morgane, Noura et Julien ont collaboré à la rédaction du dossier pédagogique

La Visu Box sera présentée en première à l'Hôpital Erasme en avril prochain : l'institution a en effet décidé de former son personnel d'accueil à la Visu Box, des bénévoles guidant les patients.

Main dans la main avec tous les professionnels

La Visu Box s'adresse à tous les professionnels en contact régulier ou occasionnel avec des personnes aveugles et malvoyantes. Les futurs ophtalmologues afin qu'ils sachent comment orienter leur patientèle atteinte de malvoyance ou de cécité. Les spécialistes des yeux sont encore trop souvent confrontés à des questions très concrètes face auxquelles ils sont démunis : comment se préparer à manger, faire une lessive, comment garder une vie sociale... Les aides ménagères, elles aussi, sont amenées à côtoyer des personnes aveugles ou malvoyantes. Elles doivent savoir qu'il est important de remettre en place les objets qu'elles déplacent à l'endroit où elles les ont trouvés. L'entreprise qui emploie des travailleurs avec un handicap visuel aura à cœur de sensibiliser les collaborateurs pour qu'ils adaptent leur comportement. Quand on entre dans un bureau, on frappe à la porte, on s'annonce et on signale quand on sort.

Les différents thèmes abordés dans le dossier incitent chacun à piocher ce qu'il doit savoir en fonction de ses compétences et des besoins des personnes en situation de handicap visuel.

Merci à nos partenaires Veolia et les étudiants de l'ULB. Merci aussi aux membres du personnel qui ont collaboré à la conceptualisation et à la réalisation de la Visu Box. Sans eux, celle-ci n'aurait pu exister.



En pratique

Tout comme pour la Braille Box, la Visu Box peut être empruntée gratuitement, moyennant une caution et pour une durée de 2 semaines.

La Visu Box est disponible au siège social de Bruxelles et dans chaque maison locale de la Ligue Braille.

Vous êtes en contact avec des personnes déficientes visuelles dans votre pratique professionnelle et vous aimeriez plus d'informations ?

Un contact : Audrey Debbaut, responsable du Service volontariat audrey.debbaut@braille.be ou 02 533 32 88.



Canne Blanche, trimestriel de la Ligue Braille, est une production du Service communication, en collaboration avec les différents services de l'association.

Photos : Kabinet Dermagne, Jesse De Meulenaere, Veolia, ULB, BlindWarriorSven, DJ Funky Fool, Jean-Michel Byl, Brailleliga.

Impression : Daddy Kate.

ABONNEMENT

- 15 € à verser sur le compte :
BE11 0000 0468 0248
BIC : BPOTBEB1
Communication : « Abonnement Canne Blanche ».
- Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes et pour les donateurs pour tout don à partir de 40 €.
- Disponible en PDF (www.braille.be), en braille et sur CD Daisy.



- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double, merci de nous en avertir !
- Ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.



CONTACT.

Ligue Braille asbl, rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles.

Tél. : 02 533 32 11 – E-mail : info@braille.be - www.braille.be.

Compte pour faire un don : IBAN BE11 0000 0000 4848 - BIC : BPOTBEB1.

Éditeur responsable : Noëlla Jardin, rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles.

La Ligue Braille traite vos données personnelles dans le respect de vos droits et de ses obligations, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour toute question au sujet du traitement de vos données, consultez notre Privacy Policy sur www.braille.be. Pour consulter, modifier, supprimer vos données ou pour toute autre question, contactez-nous par voie postale ou via info@braille.be.

Kellogg's®

Des boîtes de céréales équipées d'une technologie inédite pour non-voyants et malvoyants.

Kellogg's s'engage en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en utilisant la technologie Navilens pour rendre ses emballages accessibles aux personnes atteintes de déficiences visuelles.

Cette technologie consiste en un code apposé sur les emballages qui permettra aux smartphones de détecter et lire à voix haute l'étiquette et la liste des allergènes à l'utilisateur.

Kellogg's s'est engagé à adapter toutes ses boîtes de céréales vendues en Europe à partir de janvier 2022. Les premières boîtes de **Special K** avec **Navilens** ont déjà débarqué dans les rayons.



Découvrez l'assortiment Special K de Kellogg's avec Navilens

